

DÉPARTEMENT DE LA SOMME**ARRONDISSEMENT D'AMIENS****FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2022

<p>DATE DE CONVOCATION :</p> <p>25/10/2022</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE :</p> <p>03/11/2022</p>
<p>NOMBRE DE MEMBRES :</p> <p>- Inscrits : 18 - Présents : 15 - Absents : 3 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0</p>
<p><u>OBJET :</u></p> <p>Convention à passer avec Somme Numérique et SICAE OISE pour l’utilisation des supports électriques pour le passage de la fibre optique.</p>

L’an deux mille vingt-deux, le mercredi 02 novembre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 15 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président explique qu’il s’agit d’une convention pour permettre à Somme Numérique d’accrocher le réseau de fibres optiques à installer sur les supports électriques (Basse Tension et Haute Tension A) sur une commune de la concession, FDE où la SICAE de l’OISE est le concessionnaire (Ercheu).

La convention établie est conforme au modèle national mis au point entre la FNCCR, ENEDIS, ELD, AMF, AVICCA et opérateurs de communications électroniques sous l’égide de l’Etat.

Le Bureau de la FDE 80, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Président à signer cette convention et à en faire appliquer les termes.

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Président,

Franck BEAUVARLET

